

Le recyclage

Le secteur du recyclage en France est un monde , au sein duquel se croisent des acteurs publics et privés.

Aucun pays membre de l'UE n'est **totale**ment autonome en matière de **gestion des déchets**. Chacun est sommé de suivre les directives émises par l'organisation, soucieuse d'harmoniser les normes et les réglementations en vigueur sur le vieux continent.

Et quels que soient les modes d'application choisis par les différents états, **quatre principes fondateurs doivent être respectés** : **prévention** (la production de déchets doit être minimisée ou évitée), **précaution** (anticipation des problèmes environnementaux liés à la production de déchets), **proximité** (l'élimination des déchets doit être effectuée le plus près de possible de leur gisement), **pollueur-payeur** (chaque producteur de déchets est responsable de leur gestion).

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence de l'Union européenne dont la mission consiste à fournir des informations fiables et indépendantes sur l'environnement pour soutenir le développement durable en contribuant à apporter des améliorations significatives

et mesurables à l'environnement européen en fournissant, en temps voulu, des informations ciblées, pertinentes et fiables aux décideurs politiques et au public

S'ils sont recyclables ou non, vos déchets ménagers sont traités de différentes manières : vos déchets triés sont recyclés et connaissent une nouvelle vie, ceux déposés en déchèterie suivent des filières spécialisées et les déchets ultimes, la bête noire du cycle de valorisation, sont enfouis faute de mieux.

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Collectés dans votre bac jaune, dans un conteneur municipal ou à la déchèterie, ces déchets sont acheminés vers un centre de tri.

Après être passés par toutes les étapes de la chaîne de tri de collecte sélective, ils se réincarnent en nouveaux objets ou en nouvelles matières premières.

[Tout savoir sur les déchets recyclables](#)

LES DÉCHETS QUI NE PEUVENT PLUS ÊTRE RECYCLÉS OU QUI NE SONT PAS RECYCLABLES ?

nous ne savons pas recycler tous les déchets même s'ils sont de moins en moins nombreux. De même, toutes les matières ne sont pas recyclables indéfiniment.

[Tout savoir sur les déchets non recyclables](#)

Selon l'ADEME, un Français génère **391 kilos de déchets par an** ! Dans cet article, nous identifions pour vous les déchets que l'on est capable de recycler en France.



18

journaux, magazines et revues servent à fabriquer une boîte d'œufs.



6

briques alimentaires servent à fabriquer un rouleau de papier toilette.



27

bouteilles d'eau d'1,5L en PET servent à fabriquer un pull polaire.



15

bouteilles de lait en **PEHD** servent à fabriquer un arrosoir.

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Les **déchets recyclables** sont ceux qui peuvent être transformés et réintroduits sur le marché sous un conditionnement identique ou différent. Ils se classent en 4 catégories majeures :



LE PLASTIQUE

- les bouteilles et flacons ayant contenu des produits alimentaires : eau, soda, jus de fruit, huile, lait, crème...
- les flacons de produits d'entretien
- les flacons de produits de toilette

ET S'IL Y A EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI :

- toutes les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène)
- tous les pots en plastique (pot de yaourt, pot de crème fraîche...)
- toutes les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromages, œufs, viande, coton tige...)
- tous les films et sacs en plastique.

LE PAPIER-CARTON

- les papiers, les journaux et les magazines
- les briques alimentaires et les boîtes de fast-food en carton
- les tubes de papier toilette
- les boites et suremballages en carton

LE MÉTAL (ACIER ET ALUMINIUM)

- les barquettes en aluminium
- les canettes et boîte de conserve
- les bidons et aérosols

LE VERRE

Tous les produits alimentaires emballés dans du verre sont concernés : bocaux, pots, bouteilles, flacons

LE PLASTIQUE

- les bouteilles et flacons ayant contenu des produits alimentaires : eau, soda, jus de fruit, huile, lait, crème...
- les flacons de produits d'entretien
- les flacons de produits de toilette

ET S'IL Y A EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI :

- toutes les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène)
- tous les pots en plastique (pot de yaourt, pot de crème fraîche...)
- toutes les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromages, œufs, viande, coton tige...)
- tous les films et sacs en plastique.

LE PAPIER-CARTON

- les papiers, les journaux et les magazines
- les briques alimentaires et les boîtes de fast-food en carton
- les tubes de papier toilette

- les boites et suremballages en carton

LE MÉTAL (ACIER ET ALUMINIUM)

- les barquettes en aluminium
- les canettes et boîte de conserve
- les bidons et aérosols

LE VERRE

Tous les produits alimentaires emballés dans du verre sont concernés : bocaux, pots, bouteilles, flacons

LE PLASTIQUE

- les bouteilles et flacons ayant contenu des produits alimentaires : eau, soda, jus de fruit, huile, lait, crème...
- les flacons de produits d'entretien
- les flacons de produits de toilette

ET S'IL Y A EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI :

- toutes les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène)
- tous les pots en plastique (pot de yaourt, pot de crème fraîche...)
- toutes les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromages, œufs, viande, coton tige...)
- tous les films et sacs en plastique.

Parmi nos objets du quotidien qui se recyclent très bien, on retrouve aussi les piles, les cartouches d'encre, les déchets s'équipement électriques et électroniques, etc.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS RECYCLABLES ET SOUS QUELLES FORMES SE RÉINCARNENT-ILS ?

QUE DEVIENT LE PAPIER-CARTON ?

Le papier et le carton sont fabriqués à partir de bois ; le recyclage permet de réelles économies d'énergie et d'eau dont l'industrie papetière est grande consommatrice.

Dans les centres de tri, les papiers sont séparés des cartons et chacun sont triés selon leurs propriétés. Les matières sont ensuite compactées sous formes de balles qui sont expédiées chez des fabricants de l'industrie papetière. **Papier et carton sont réduits en pulpe pour séparer les fibres de cellulose et éliminer les produits résiduels. Cette pulpe est désencrée, séchée et reconditionnée sous formes de bobines.**

Les bobines issues de carton permettront de fabriquer du carton à nouveau, celles issues des briques alimentaires serviront pour la fabrication de papier toilettes, serviettes en papier ou papier cadeau. Les bobines de papiers quant à elles serviront à produire de nouvelles feuilles de journaux, livres, etc.

[Pour en savoir plus sur le recyclage des papiers-cartons](#)

QUE DEVIENT LE VERRE ?

Le verre se recycle à l'infini ! Une fois broyé, il est transformé en calcin qui servira de base à la fabrication de nouveaux bocaux, pots, flacons et autres récipients.

[Pour en savoir plus sur le recyclage du verre](#)

QUE DEVIENT LE PLASTIQUE ?

Aujourd'hui, **5 familles de plastiques sont recyclées** en France :

- **PVC** (polychlorure de vinyle) : bouteilles de shampoing, films plastiques... ;
- **PET** (polyéthylène téréphtalate) : bouteilles d'eau transparentes ;
- **PEHD** (polyéthylène haute densité) : flacons opaques des gels douche, produits ménagers et bouteilles de lait ;
- **PEBD** (polyéthylène basse densité) : sacs et emballages plastiques ;
- **PP** (polypropylène) : pots de yaourt, beurre ou encore jouets des enfants.

[Pour en savoir plus sur le recyclage des plastiques](#)

Le **PET** qui compose les bouteilles en plastiques servira à fabriquer de nouvelles bouteilles, des stylos ou des fibres textiles qui deviendront elles-mêmes des pulls polaires ou bien du rembourrage pour les couettes et les peluches.

Le **PEHD**, plus épais, servira pour la construction d'objets un peu plus volumineux comme des bacs de collecte, des arrosoirs ou encore des objets et flacons en plastique.



POUR DEMAIN, DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

Les matières premières issues du recyclage seront majoritaires à la fin du 21^e siècle pour nos industries. La France s'impose comme l'un des leaders technologiques mondiaux du recyclage grâce à l'excellence de sa filière.

Les vertus environnementales de cette filière industrielle sont connues : elle permet de relocaliser la production des matières premières. Elle contribue également à l'indépendance énergétique en produisant des combustibles ou de l'énergie. Pour relever les enjeux de la qualité et des volumes, les technologies de traitement sont de plus en plus sophistiquées : automatisation du tri, reconnaissance des matériaux, affinage des matières...

Les évolutions réglementaires, l'harmonisation des législations, la concertation des acteurs et leur regroupement contribuent à créer des conditions économiquement viables qui permettent la mise en place de véritables filières organisées et le déploiement de stratégies industrielles ambitieuses pour ces métiers de demain.

Et en 2030, quel sera l'avenir pour chaque grande famille de déchets ? Comment allons-nous améliorer leur valorisation ? Petit exercice de prospective.

FOCUS SUR LES MATIÈRES DANS 10 ANS

Plastiques

Ferrailles et métaux

Papiers-cartons

Piles

D3E

Déchets alimentaires

Bois

Combustibles de récupération

Enfouissement technique



PLASTIQUES

Aujourd'hui, le recyclage des matières plastiques est possible pour presque toutes les sortes de matières plastiques.

Dans dix ans, grâce au recyclage, les plastiques en mélange, en fin de vie ou issus des DEEE seront à leur tour triés et valorisés. La gamme des plastiques recyclés s'enrichira de produits nobles : polyamide, polycarbonate, PMMA, etc.

Les plasturgistes apprendront à utiliser matières vierges et matières recyclées. Ils auront des obligations d'incorporation très importantes pour pouvoir mettre leurs emballages à disposition des consommateurs.

[Découvrez nos solutions pour valoriser les matières plastiques](#)

FERRAILLES

Les ferrailles sont d'ores et déjà parmi les matières les plus recyclées dans le monde. En moyenne, l'industrie du recyclage fournit environ 30 % des besoins mondiaux pour fabriquer l'acier.

Dans dix ans aura lieu le regroupement des différents acteurs et la professionnalisation croissante du secteur. Les interlocuteurs se spécialiseront par marché.

La profession s'orientera également vers l'exploitation de nouveaux gisements : avions, bateaux, transports en commun hors d'usage, etc. La nouvelle REP va transformer le paysage du secteur.

[Découvrez nos solutions pour les ferrailles](#)





METAUX NON FERREUX

Aluminium, cuivre, plomb, zinc, les non ferreux recyclés aussi repartent en production. Plus de 30% de l'aluminium produit dans le monde l'est à partir de matières issues du recyclage. Et cette matière est recyclable à l'infini !

Le taux de matières recyclé dans la production monte à 40% pour le cuivre. Et ces taux continuent de croître de façon importante.

[Recyclez vos métaux non ferreux grâce à nos solutions](#)

PAPIERS-CARTONS

Aujourd'hui, le gisement des fibres papiers recyclées représente déjà plus de 50% des approvisionnements de la papeterie mondiale et plus de 80 % de la fabrication papetière en France.

Les centres de tri optimisés traiteront des volumes croissants et sépareront de

nombreuses sortes de papier de façon automatisée.

[Nos solutions pour vos déchets papiers](#)



PILES

Aujourd'hui, 34% des piles et accumulateurs usagés sont collectés. Dans dix ans, grâce au recyclage, les piles seront une source non négligeable de fer et de zinc.

Le lithium issu des accumulateurs sera réutilisé dans les batteries des voitures électriques ou hybrides.

[Nos solutions pour vos déchets d'équipements électriques & électroniques](#)

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Aujourd'hui, la collecte et le traitement des DEEE sont en place. Dans dix ans, grâce au recyclage, les tonnages traités seront multipliés.

Les filières se sont spécialisées, les sites de traitement industrialisés. Avec transparence pour les clients et sécurité pour les opérateurs.

[Nos solutions pour vos déchets d'équipements électriques & électroniques](#)



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Aujourd'hui, le traitement des déchets alimentaires est surtout développé au niveau des industries agro-alimentaires, des « gros producteurs », et de quelques collectivités pionnières. Dans dix ans, le tri à la source des biodéchets sera une évidence pour tous, et nos enfants s'étonneront d'apprendre que ce tri n'a pas toujours existé.

Les filières de valorisation par compostage et méthanisation vont se développer afin de répondre aux besoins de production d'engrais locaux de qualité, aux enjeux économiques et climatiques, et aux évolutions réglementaires. De nouveaux dispositifs de collecte de proximité seront mis en place, qui satisferont à de strictes contraintes sanitaires.

Grace aux unités de compostage et méthanisation, nos déchets alimentaires pourront enfin boucler la boucle, et revenir aux champs sous forme de compost et digestat, pour produire de nouvelles denrées.

[Découvrez nos solutions pour les biodéchets](#)